

M. Rodriguez: Il veut mon appui, madame la Présidente. Qui suis-je? Un député qui s'oppose au Sénat. Pourquoi vous appuierais-je? Nous avons refusé à la population le revenu annuel garanti, mais ceux qui siègent à l'autre endroit l'ont jusqu'à l'âge de 75 ans. Ceux qui étaient déjà sénateurs quand la limite d'âge de 75 ans a été imposée ont conservé leur droit de rester sénateurs à jamais.

Une voix: Certains le font.

M. Rodriguez: Nous disons aux Canadiens que nous ne pouvons leur accorder le revenu annuel garanti, mais nous plaçons au Sénat des amis de ceux qui détiennent le pouvoir, nous leur garantissons un revenu annuel jusqu'à 60 ans et une belle pension après 75 ans. Ils auront droit à une magnifique pension parce que les crédits à cette fin sont prévus dans le budget des dépenses, que nous allons adopter.

Les allocations ne se terminent pas à l'âge de 75 ans. Elles continuent, et la pension est indexée quand les sénateurs dépassent 75 ans. Elle est pleinement indexée. Nous avons pourtant refusé aux personnes âgées la pleine indexation de leur pension. N'est-ce pas incroyable! L'indexation est maintenant partielle. Seigneur, nous ne pouvons pas indexer pleinement les crédits d'impôt au titre de la TPS! Mais, voilà, nous pouvons payer une prime de 153 \$ par jour aux sénateurs pour qu'ils se présentent au travail. Une prime pour se présenter au travail! Ce que ne ferait pas un syndiqué pour toucher une prime en sus de son salaire horaire. . .

Une voix: Ou un parent seul.

M. Rodriguez: Oui. Nous appauvrissons les gens à force de leur arracher leur argent. Nous faisons remplir toutes sortes de formules à ceux qui demandent une aide financière pour voir s'ils y ont droit. Il faut satisfaire aux conditions, mais des personnes comme les sénateurs ont carte blanche. Je termine en demandant aux députés d'acquiescer à la motion qui propose d'éliminer 47 millions de dollars des prévisions budgétaires, ce qui aurait pour effet de vider l'autre endroit de tous ces privilégiés.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Madame la Présidente, j'ai écouté attentivement le discours de notre collègue, les propos profonds qu'il a tenus à notre intention, et je me demande toujours si le frère Lawson, à l'autre endroit, écoutait attentivement, lui aussi.

Je poserais à mon collègue de Nickel Belt la question suivante: lorsqu'il prétend vouloir annuler le budget du

Sénat, et par conséquent abolir cette institution, parle-t-il du même Sénat que son collègue de Yorkton—Melville réclamait lorsque, sur les marches de la colline du Parlement, le 7 mai, il a déclaré qu'il souhaitait voir le Sénat rejeter la TPS? S'agit-il du même Sénat ou de quelque chose d'autre que j'aurais mal compris? Deuxièmement, les premiers ministres des provinces et le premier ministre du Canada sont en train de discuter de la réforme du Sénat et, espérons-le, ils ont peut-être maintenant réussi à s'entendre sur une solution. Je crois que tous les Canadiens le souhaitent. Ces premiers ministres désirent une réforme du Sénat et s'ils arrivent à s'entendre pour le faire tout en conservant un Sénat, je demanderais alors à mon collègue si sa proposition signifie qu'il veut enlever tout financement à cet organisme du Parlement qui a peut-être fait l'objet aujourd'hui du consentement unanime de tous les premiers ministres des provinces et du premier ministre du Canada? Je me demande si c'est là en fait la proposition qu'il considère. Peut-être pourrait-il nous fournir des éclaircissements.

M. Rodriguez: Je remercie mon collègue de ces questions. Je répondrai d'abord à la seconde. Mon collègue a trop d'expérience en politique pour ne pas se douter des résultats qu'auront les discussions tenues de l'autre côté de la rue. D'après tout ce que j'ai entendu, il est peu probable que les premiers ministres des provinces et celui du Canada s'entendent pour inclure l'idée d'un Sénat dans l'Accord du lac Meech. Ce qu'ils en disent, c'est que cette idée pourrait être discutée ultérieurement, du moins, c'est l'impression que j'en ai. Je ne connais pas les faits, mais je ne crois pas que ce soit le cas. Je ne crois pas que les choses se passent de cette façon là-bas. L'Accord du lac Meech ne sera pas modifié de façon à y inclure le genre de Sénat que vous venez de décrire.

Nous ne pouvons pas tomber de nouveau dans le même piège pour ce qui est de savoir si nous aurons une deuxième Chambre et comment celle-ci fonctionnera. Il me semble que la leçon à retenir de l'Accord du lac Meech est que nous avons besoin de l'opinion du peuple canadien.

Tout d'abord, désirons-nous qu'il y ait une deuxième Chambre, comment fonctionnera-t-elle et quels pouvoirs aura-t-elle ou devrait-elle avoir? Comment le pays sera-t-il représenté au Sénat? La représentation sera-t-elle régionale, par circonscription ou proportionnelle? Je pense qu'il faut consulter la population canadienne sur ce point. On ne va pas encore laisser onze premiers ministres décider de la forme que va prendre la démocratie